

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Félix-Antoine Buisson

<https://www.cadre21.org/membres/9dbebff7b1fe3cb5c4f8192c>

Date d'obtention : 2023-11-28 17:33:36

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Augmentation des cas de sextage au cours des dernières années
- Méconnaissance de la nature criminelle des agissements chez les jeunes et banalisent les conséquences
- Certaines personnes peuvent se faire filmer sans qu'elle ne le sache
- Les répercussions que ce genre d'évènement peut avoir sur la personne, mais aussi sur sa famille et son environnement
- La différenciation des enjeux principaux entre l'école, le service de police et le DCPC et le rôle de chacun

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Dans ce genre de contexte, je pourrai maintenant utiliser la trousse sexto dans le but de regrouper l'ensemble des éléments importants pour faire le suite de mon intervention. Je pourrai aussi déterminé si le geste commis est à caractère impulsif ou malveillant et acheminer les informations aux partenaires nécessaires. Cette technique d'intervention amène aussi une uniformisation et un encadrement favorisant sécurité et intégrité pour la personne victime. Je pourrai aussi me concentré sur les axes d'interventions (l'amorce, la nature, les intentions, l'étendue et le type d'implication).

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- Ne pas demander à voir ou de décrire les photos pour en déterminé la nature
- Avertir ma direction de la situation dans l'immédiat et par la suite mes collègues si jamais un protocole ou un suivi d'intervention à lieu d'être
- Offrir des ressources d'aide externe pour favoriser une aide continue.
- Ne pas faire la trousse avec l'agresseur
- La différence entre malveillant et impulsif et affecter aux bons professionnels



Au coeur de votre stratégie #DevProf

 cadre21.org

